



COMPTE RENDU DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

REUNION DU 14 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 14 février à 18h, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 28 janvier, s'est réuni en session ordinaire, au siège administratif à Albi, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président.

Membres en exercice : 13
Membres présents : 8 Pouvoir : 0
Voix délibératives : 8

Membres présents : Didier SOMEN, André CABOT, Sylvian CALS, Pierre CAHUZAC, Guy GALALDA, Jean-Luc ESPITALIER, Eric PUJOL, Jean-Claude MADAULE

Membres excusés : Jean-Luc CANTALOUBE, Jean-Claude CLERGUE, Jean-David ROOCKX, Sabine OURLIAC, Thierry MALIET

Autres personnes présentes sans voix délibérative: SUBSOL Emmanuelle, BRUHAT Christian

Points à l'ordre du jour :

- Point d'information sur les actions en cours: programme de signalisation, lancement de l'appli famille, projet culture et alimentation
- Convention territoriale
- Budget 2018: compte administratif et tableau de synthèse (voir ci-joints)
- Projet de budget 2019 et rapport d'orientations budgétaires
- Contrat territorial Occitanie: contrat "ville et bourgs centres", mesures innovation et programmation 2019
- Programmes d'actions des PCAET et du PAT

En qualité de Président, Didier Somen ouvre la séance à 18 h et introduit l'ordre du jour.

1. **Point d'information sur les actions en cours:**

- Programme de signalisation :

La Charte et le schéma de signalisation ont été restitués avec la remise d'un dossier pour chaque commune (au mois de juin): il appartient maintenant à chaque communauté de communes de déterminer quelle suite elle souhaite donner à ce dossier.

Une réunion a été proposée dans ce sens à chaque communauté de communes, avec le BE Ascode.

Il est souligné que des économies budgétaires pourront être réalisées tant en phase de définition, qu'en phase de mise en œuvre du programme d'équipement si nous pouvons coordonner les marchés entre plusieurs communautés de communes.

Des financements Leader sont mobilisables avec le Département (dans le cadre du contrat Atouts Tarn) et l'Etat (dans le cadre du Contrat de Ruralité).

- Lancement de l'appli famille :

Le jeu « Légendes du Tarn » a été présenté le 12 février à Monestiès aux équipes des offices de tourisme et aux prestataires touristiques. Il est actuellement téléchargeable gratuitement et va faire l'objet d'une campagne de communication adaptée (You Tube, Flyers et affiches) avec le réseau des offices de tourisme et le soutien de Tarn Tourisme

- **Projet Culture et alimentation :**

Notre projet a été accepté à la Région (13 500 € accordés), nous devons le finaliser avec la compagnie qui a été choisie (Les Boudeuses) et les Communautés de Communes concernées : Carmausin Ségala et VAL 81. Une demande au titre du programme Leader est prévue (48%). L'opération se déroulera sur deux ans en plusieurs phases : animation-collectage en 2019, création du spectacle et représentations publiques en 2020

2. Convention territoriale (voir ci-joint)

La proposition de Convention Territoriale prévoit expressément (article 3) des délibérations concordantes du Comité Syndical du PETR et des Communautés de Communes pour les actions ponctuelles ou à la carte.

Le Pôle Territorial a engagé un certain nombre d'études lourdes (schémas de mobilité et de signalisation) qui ne seront pas suivies de réalisation pour toutes les communautés de communes...

Jean-Luc Espitalier a souligné les difficultés réelles de mise en œuvre du schéma de mobilité : attente de la Loi Mobilité et de la définition des nouveaux dispositifs de la Région. De même, si les besoins de signalisation ont été exprimés dans l'enquête « Vallée du Tarn », il faut voir comment les Communautés de Communes pourront supporter les coûts de ce programme d'investissement...

Il est rappelé que le PETR a un rôle exploratoire et expérimental, que lui seul peut assurer, pour le compte de l'ensemble des communautés de communes. Sylvain Cals fait remarquer qu'il est d'important d'avoir plusieurs fers au feu afin d'être en mesure de pouvoir mobiliser les différents dispositifs qui se mettent en place.

Didier Somen a insisté sur la nécessité de bien articuler les missions du PETR avec les orientations et les priorités de communautés de communes.

Beaucoup d'études ont été engagées en 2017-2018 sans solliciter de contributions supplémentaires des communautés de communes.

A l'avenir, il faudra certainement prévoir de mobiliser des participations dédiées des communautés de communes.

Plusieurs études exploratoires ont été engagées en même temps en raison d'opportunités de financement, elles permettent une aide à la décision avec une analyse de la faisabilité des opérations.

3. Budget 2018: compte administratif et tableau de synthèse (voir ci-dessous)

Le Compte Administratif 2018 fait apparaître un résultat net négatif de 128 779,03 €.

Le déficit de fonctionnement 2018 (59 040 €) serait même de 149 779 € sans le transfert de la section d'investissement de 90 739 €.

Ce résultat est à tempérer par les subventions à recevoir sur les dépenses engagées de 152 923 € (qui seront reprises dans le budget 2019)

Le résultat total cumulé (fonctionnement et investissement) s'élève à 150 966,31 € au 31/12/2018 (il s'établissait à 281 507,30 € au 31/12/2017).

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Libellé	CA 2018	Libellé	CA 2018
Charges à caractère général	381 345,15	Produits des services	10 000,00
Charges de personnel	404 456,20	Dotations et participations	480 359,12
Autres charges de gestion courante	27 136,40	Autres produits	514,00
Dotation aux amortissements	19 223,97	Atténuation de charges	79,28
Charges financières et exceptionnelles	419,57	Produits rattachés	191 849,71
		Transfert de la section d'investissement	90 739,00
Total Dépenses de Fonctionnement	832 581,29	Total Recettes de Fonctionnement	773 541,11
		Equilibre section de fonctionnement	59 040,18
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Libellé	CA 2018	Libellé	CA 2018
		Subventions d'équipement	733,10
Virement à la section de fonctionnement	90 739,00	FCTVA	1043,08
		Prélèvements de la section de fonctionnement	19 223,97
Total Dépenses d'Investissements	90 739,00	Total Recettes d'Investissements	21 000,15
		Equilibre section d'investissement	69 738,85
		Résultat net 2018	- 128 779,03
Reste à réaliser	1 762,00		

4. Projet de Budget 2019 et rapport d'orientations budgétaires (voir documents ci-joints)

La proposition de budget 2019 a été établie sur la base des dépenses constatées en 2018 pour les frais de structure.

Les charges de personnel ont été évaluées au regard de l'évolution de la composition et de l'organisation de l'équipe technique, avec le maintien des postes en place (renouvellement du contrat d'Anaïs Huot au 1/11/19 pour la poursuite du projet alimentaire et la définition du volet agricole des PCAET) et le renouvellement du contrat d'Olivier Liebig, conseiller REHAB, jusqu'au 31/12/19 (sans aucun recrutement supplémentaire).

Une projection a été faite pour 2020, compte-tenu de la fin des financements de l'ADEME (COTEC) qui seront constatés à ce moment-là.

Au vu de cette situation, il semble nécessaire de **proposer dès 2019 un relèvement de la cotisation à 3,80 €** par habitant pour les communes de communes, d'autant plus que le niveau de financement régional de l'ingénierie n'est toujours pas stabilisé.

Concernant les études spécifiques, sont inscrites uniquement les charges restant à payer sur les opérations engagées en 2018 ainsi que le solde des subventions à recevoir.

Les nouvelles opérations concernent :

- L'animation du Projet Alimentaire Territorial (avec les financements dédiés Leader et TEPCV 2 à 80%)
- L'engagement du Projet culture et alimentation (avec le financement Leader-Région à 68 %)

Le projet de rapport d'orientations budgétaires a été présenté ainsi que le projet de budget 2019 détaillé par opération.

5. Contrat Territorial Occitanie et Contrat de Ruralité

Il a été fait état du prochain comité technique pour la préparation du Contrat Occitanie et du Contrat de Ruralité qui aura lieu le 26/02.

Il est nécessaire de programmer un Comité de Pilotage à la mi-mars pour pouvoir passer à la Commission Permanente de la Région du mois d'avril : **deux dates sont retenues le 19 ou le 20/03 au matin.**

Il a été fait un point sur les contrats « cœur de ville et bourg-centres », qui sont accompagnés par Emmanuelle Subsol :

- Contrat de Carmaux-Blaye déposé à la Région pour la CP du mois d'avril
- Contrat de Réalmont en préparation pour la CP de juin
- Pré-candidature de Valence d'Albi prête à envoyer à la Région
- Pré-candidature de Valdériès en préparation
- Candidature de Monestiès abandonnée au vu de la nature des projets – uniquement espaces publics
- Pré-candidatures d'Alban, Villefranche et Cagnac en réflexion

6. Plans Climat Air Energie Territoriaux

Les cinq programmes d'actions des communautés de communes ont été arrêtés. afin de définir les actions qui pourraient être mutualisées à l'échelle du PETR, il est convenu d'**une réunion de travail avec les Présidents et les DGS, les élus et techniciens-référents des communautés de communes et le PETR.**

A l'ordre du jour :

- La communication des PCAET : charte graphique, supports et outils communs
- L'analyse des 5 programmes d'actions : points communs, besoins d'appui et de coordination, calendrier de mise en œuvre
- Les conditions de mise en place d'un service mutualisé « climat-énergie » entre le PETR, les communautés de communes et éventuellement des communes volontaires

Prochains Rendez-Vous :

- **Comité Syndical Jeudi 28 février à 18h**, au siège de la Communauté de Communes Carmausin Ségala à Carmaux : vote du compte administratif 2018 et débat d'orientations budgétaires

- **Comité Syndical Mardi 12 mars à 18h** (aux Cabannes ?) : vote du budget 2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20 h10.